

UN CITOYEN, UN REVENU

Modélisation du financement du revenu de base généralisé au Sénégal

« On peut renoncer à son droit mais pas à son devoir. Tout intellectuel est appelé, dans des circonstances qu'il juge critiques, à accomplir son devoir politique ».

A) Le contexte

L'ordre économique et politique international dans le contexte de la globalisation est marqué par l'injustice et les inégalités. Le capitalisme industriel de la Chine se substitue au capitalisme financier et spéculatif des prix en menaçant le standard de vie européen par le chômage et la délocalisation des entreprises. La pauvreté, « ce mal qui engendre tous les maux », progresse et gagne de plus en plus de couches sociales dans les pays sous-développés comme ceux développés. Elle a fini de les plonger dans la misère morale et matérielle. Le fossé qui sépare les riches et les pauvres ne cesse de se creuser en accélérant la polarité du monde. La fortune de 1125 milliardaires, sur les 6 milliards d'individus que compte la terre, estimée à 4400 milliards \$, d'après le classement 2008 du magazine américain *Forbes*, peut nourrir pendant 10 années le milliard d'individus vivant dans le continent africain. La solidarité de la communauté internationale est plus que jamais nécessaire, pour vaincre la misère et libérer notre planète piégée des étreintes de l'égoïsme. Les Etats qui régissent et gèrent le monde sont interpellés pour répondre de leur responsabilité et de leur mission dans le combat contre la pauvreté qui gangrène la ressource humaine. L'appauvrissement des couches sociales par le chômage et la perte de revenus, au-delà de la perversion des valeurs humaines, réduit le pouvoir d'achat en comprimant le marché. Le progrès technique, qui devrait libérer l'homme des peines de la vie, conduit aujourd'hui, à un non sens social. La capacité de produire et la productivité toujours croissantes devraient se traduire par la libération de l'homme des préoccupations, des contraintes et des soucis matériels. Malheureusement ce potentiel de développement est accaparé et mis au service d'intérêts étroitement égoïstes. De plus en plus d'hommes sont exclus du processus d'activité humaine, de travail et de production ; ce qui se traduit par une perte de valeur ajoutée, socialement et économiquement parlant, au détriment de la société. Pour maintenir leurs avantages, les théoriciens et conservateurs de l'ordre, s'engagent dans une stratégie de concurrence qui délocalise l'industrie des pays développés et de contrôle des marchés par des partenariats commerciaux et non industriels ou par la guerre pour accroître leurs profits, au lieu de penser à des stratégies de redistribution des richesses pour réconcilier l'homme avec sa dignité.

B) La philosophie du revenu de base généralisé (RBG)

L'ordre social, politique et économique en vigueur valorise la performance rétribuée par le salaire au détriment de la performance non rétribuée, mais dont l'utilité sociale est prouvée. La valeur de l'homme se mesure à l'aune du profit qu'apporte l'employeur à son employeur. La société du « salaire contre performance » exclue toutes les activités humaines non rémunérées, mais d'égale utilité sociale que celles payées, de la dignité que revêt le travail et le salaire. **Le revenu de base généralisé repose sur une philosophie qui rétablit l'équité et la justice sociale, en réhabilitant et en revalorisant la notion de production sociale et d'utilité sociale tout en reconnaissant l'impossibilité de quantifier une utilité sociale par un salaire ou un revenu de base.** Elle prend en compte toutes les activités humaines utiles à la société en remettant en cause la notion d'emploi, de travail et de services. Le marabout ou le prêtre qui prêche la bonne parole ne travaille-t-il pas au même titre que le philosophe qui dispense son cours magistral à l'université ou au lycée ? Les ménagères qui cuisinent et

éduquent les enfants à la maison ne travaillent-elles pas au même titre que le cuisinier de l'hôtel ou la maîtresse du jardin d'enfants ? Les vieillards (en Afrique, un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle) qui racontent des contes et conservent la tradition orale ne sont-ils pas autant utiles que les archivistes et les bibliothécaires ? L'humoriste et le chanteur dans les cérémonies au village ne divertissent-ils pas les gens en apportant de la régulation sociale par la joie qu'ils procurent ? Les miss et les streaptiseuses de nuit méritent-elles d'être payées plus que nos beautés naturelles qui pavanent dans nos cours et qui nous rafraîchissent nos yeux et nos cœurs ? La beauté morale ne mérite-t-elle pas plus que celle physique les podiums érigés à la gloire des miss ? Les enfants qui nous servent nos boissons, nos plats et des services divers ne sont-ils pas aussi importants que les serveurs dans les bars et restaurants ? Que faire de l'engagement social à travers les organisations civiles des acteurs sociaux qui produisent souvent du droit autant que les juristes, dispensent des cours et développent un ensemble de services non rémunérés au bonheur de la société ? Que dire des centaines voire des milliers d'internautes qui, chaque jour, partagent leurs connaissances et des informations dans le Net ? La démocratisation du savoir par l'Internet n'a jamais été une réalité aussi vivante ! L'homme est un être de liberté et de volonté qui ne s'épanouit que dans l'autodétermination (sans contrainte nationale ou sans tutelle exploitante), garantie d'un engagement enthousiaste et du développement d'activités humaines de qualité. Par conséquent, toutes ces activités et comportements, au delà de leurs implications socio économiques, méritent d'être encouragées et récompensées.

C) Conséquences positives et négatives du revenu de base généralisé

Le revenu de base se justifie certes par des valeurs humaines, morales et éthiques mais aussi par des valeurs de progrès et de dynamisme économique, social et démocratique. L'application du revenu de base généralisé, estimé pour le moment à 20.000 F CFA, comporte des conséquences socioculturelles, économiques et juridiques d'ordre positif et négatif. Des espaces libres pour des activités dépendantes ou indépendantes, selon nos choix, seraient libérés. **Les effets accumulés de l'introduction du RBG conduiraient à une modernisation de la vie économique, sociale, politique, morale et culturelle.**

Les conséquences socioculturelles

Le revenu de base généralisé pourrait conduire à la **limitation de l'exode rural et au retour vers la terre**. Il serait plus facile pour une famille de 5 membres de vivre avec 100.000 francs CFA en campagne qu'en ville. Les conditions difficiles du village qui jetaient les masses rurales sur les routes de l'exode rural disparaîtraient au profit d'une activité agricole plus lucrative par ce que liée à une forte demande, donc à un marché plus dynamique. La **mendicité et la circulation des taxis clandestins** qui encombrant et gênent la mobilité urbaine seraient interdites par la loi sur toute l'étendue du territoire et le **renouvellement du parc automobile** qui pollue l'atmosphère en altérant notre santé serait possible. Les arguments sociaux qui justifiaient leur tolérance ne peuvent être plus de rigueur grâce à la garantie du revenu de base généralisé. Le revenu de base généralisé (RBG) se révèle donc comme un investissement qui autorise des réformes sociales et juridiques. L'organisation de **l'assurance maladie** devient plus facile avec l'introduction du RBG. En effet, chaque citoyen serait en mesure de cotiser 1000 à 2000F CFA par mois pour couvrir de manière solidaire les frais médicaux de consultation, de traitement ou thérapie et d'hospitalisation. L'accès aux services médicaux presque gratuits augmente la qualité de la vie et le rendement du travailleur avec des impacts certains sur la croissance économique. Le citoyen désœuvré par l'inactif ou l'acteur social déjà avéré pourrait trouver plus de motifs et de motivations pour son

engagement dans le **travail social et communautaire bénévole**. En libérant l'homme de ses besoins primaires, le RBG accélère et intensifie le **développement et la qualité des activités culturelles**. La corruption politique, résultat d'un état éprouvé de besoin, pourrait reculer au profit de l'émergence d'un esprit et d'un comportement plus citoyen et plus démocratique.

Les conséquences économiques

Les conséquences économiques du RBG peuvent être positives comme négatives. Les implications positives se rapporteraient à l'augmentation de la **consommation et de la production** qui va booster l'activité économique en général et agricole en particulier. Le sénégalais va renouer avec le plaisir de consommer. Au lieu d'un plat par jour, il pourrait dorénavant se payer ses trois repas traditionnels. La **suppression ou la modernisation du secteur informel, l'interdiction des marchands ambulants et de la circulation des taxis clandestins** qui deviennent possibles sans dommages sociaux, permettraient aussi de combattre la concurrence déloyale que ces phénomènes opposent aux structures économiques régulièrement agréées. La rationalisation de l'activité économique permettra à l'état de mieux gérer ses rentrées de recettes mais aussi à moderniser les outils de développement que sont l'industrie et les entreprises. La disparition des structures administratives intermédiaires aboutirait à la réduction et à la **limitation des possibilités de corruption et de détournement**. Cette conséquence heureuse serait aussi probable car l'individu recouvre sa dignité en s'affranchissant plus ou moins du besoin. Enfin, l'adoption du RBG se traduirait par une **augmentation indirecte des salaires** via l'augmentation du revenu familial. Peuvent compter parmi les conséquences négatives, **les difficultés à financer le RBG** par des ressources uniquement internes, mais aussi **à combattre le phénomène de l'inflation**, résultat d'une forte augmentation de la consommation. La montée des prix pourrait, cependant, être renversée par l'offre soutenue par la relance d'une production abondante en perspective de satisfaire une demande de plus en plus croissante. Le RBG pourrait être identifié à **un facteur de croissance** très pertinent. L'indice de bien-être se révélerait désormais, à côté, du produit intérieur brut, comme un indicateur économique pour apprécier le niveau du développement social et humain.

Les conséquences juridiques

L'application du RBG impliquerait des réformes juridiques et institutionnelles pour **prévenir les abus, pour contrôler la gestion des bénéficiaires**, mais aussi pour créer un environnement sociopolitique adéquat pour pérenniser l'acquis et développer la société. La refonte institutionnelle et juridique devient une nécessité pour dynamiser les processus socioéconomiques. La contribution des populations sous forme de prise en charge de frais scolaires et universitaires serait éventuellement renforcée et de nouveaux impôts et taxes pourraient voir le jour.

D) Modélisation du financement du revenu de base généralisé au Sénégal

La première réaction, par ailleurs, très légitime, s'énonce comme suit, sous forme de question : « **c'est génial ! Mais est-il possible de financer un revenu de base généralisé à toute la population du Sénégal? Où trouver les ressources financières internes ?** ». Les économistes et les politiciens sont priés de sortir des sentiers battus pour apporter des réponses appropriées. Nos habitudes de penser et de vivre l'activité économique nous bloquent dans notre tentative de formuler des réponses audacieuses en conformité avec les

règles et principes économiques en vigueur. Nous notons que la sécurité sociale appliquée dans certains pays européens (720 milliards d'Euro par an en Allemagne) et certains transferts sociaux dans nos états constituent des **composantes du revenu de base généralisé**, qui attestent et augurent de la probable faisabilité du financement du RBG. TGL va oser prendre le risque d'un tel exercice périlleux, pour garantir aux 12 millions de citoyens sénégalais un revenu moyen de base généralisé de 20.000 F CFA par mois et par individu, ce qui correspond à une enveloppe de 240 milliards de F CFA par mois ou de 2880 milliards par an soit respectivement 0.36 ou 4.4 milliards € par mois ou par an. Nous soulignons d'abord, que le budget du Sénégal a été multiplié par plus de 3 de 2000 à 2008 pour un montant de 1700 milliards de F CFA soit 2.6 milliards €. Notons en passant, le caractère dérisoire de ce budget comparé au budget de l'Etat de Bayern qui s'élève à 136 milliards € pour une population de 12.44 millions d'habitants. Il nous faut un budget digne de son nom pour pouvoir mettre en branle le moteur de notre budget qui n'est rien d'autre que notre population que j'estime à 12 millions d'habitants. Le **budget** du Sénégal est essentiellement composé à 40% de recettes douanières, à 40% de revenus sur la TVA et le reste d'impôts sur les sociétés. En injectant 240 ou 2880 milliards de F CFA par mois ou par an, la consommation pourrait être triplée et par voie de conséquence on peut supposer aussi le triplement des recettes provenant de la TVA, des taxes douanières et des impôts sur les sociétés. Il est donc de l'ordre du possible de multiplier le budget actuel par trois, toute conditions égales par ailleurs, pour atteindre 7.8 milliards € qui dépassent déjà les 7 milliards € requis pour financer les services traditionnels de l'Etat et le RBG. Des **emprunts bancaires** en guise de crédits à la consommation pourraient être mis à profit sous forme de dettes intérieures ou extérieures pour servir de ressources complémentaires.

L'optimisation et la rationalisation des dépenses de l'Etat permettent de faire des économies supplémentaires. La **suppression des bourses des étudiants et élèves**, des allocations familiales, de la retraite, l'affectation des fonds destinés à la solidarité nationale et aux aides municipales, la suppression de l'offre gratuite de semences et de matériel agricole gratuits (des motopompes sont gratuitement offertes par l'Etat dans le département de Dagana), la fusion des budgets de fonctionnement des formations administratives qui s'occupaient de ces fonds, la mise en contribution des dons de l'Etat sous forme de billets à la Mecque et de moutons de tabaski, des fonds de promotion et de micro crédits de l'Etat ou des ONG, les dons des Etats arabes, une partie de **l'aide publique**, la réduction du train de vie de l'Etat, qui sont autant de composantes ou d'économies à verser dans le financement du revenu de base généralisé, pourraient à coup sûr combler le déficit.

La réforme et l'adaptation du système fiscal qui se traduit par une élévation de la TVA d'un ou de deux points, de nouvelles taxes sur la consommation, les revenus et la production seront autant d'instruments susceptibles de financer le RBG, en plus de contributions fiscales de toute nature exigées aux entreprises qui sont aussi des bénéficiaires directs du programme.

La prise par l'Etat de 5 à 15% de parts dans les entreprises par conversion des impôts et taxes en actions est aussi une source de ressources financières pour faire face aux charges de l'Etat. Il est clair qu'un Etat ne peut pas seulement compter sur des rentrées d'impôts et taxes pour financer ses divers programmes sociaux.

Le développement d'une industrie de jeux gérée et contrôlée par l'Etat, telle que la loterie nationale sénégalaise (LO.NA.SE), peut constituer un appoint financier qui renforce les recettes budgétaires.

Des économies pourraient être faites sur **la réduction du train de vie de l'Etat**. La mise en place d'un gouvernement de 10 ministres, la réduction du nombre de députés, de sénateurs, de conseillers et de ministres conseillers à la présidence peuvent représenter une somme significative estimée en milliards de F CFA. **La suppression de la région** et la promotion du département à sa place, permettra de mettre en place des conseils départementaux avec des conseillers qui ne fonctionnent que par indemnités de siège. **Les élections locales** seront réformées pour favoriser l'expression des populations et d'autres structures autres que les partis politiques mais aussi pour économiser de l'argent sur les frais occasionnés par leurs opérations.

L'aide publique qui se traduit par des conventions favorisant **le retour des émigrés et la lutte contre l'immigration clandestine** serait mise à profit pour le financement du RBG..

Une proposition destinée à refondre et à **fusionner toutes les organisations internationales** en une seule, libérera des économies sur les dépenses administratives qui seront converties en appuis budgétaires et versés dans le financement du RBG.

Les bénéficiaires

Pour optimiser les dépenses qu'engendre l'introduction du RBG, il est important d'identifier les bénéficiaires qui sont composés des personnes adultes et du nombre d'enfants à prendre en charge. Le nombre d'enfants, qui sera rapporté à la femme, peut être fixé à trois pour une première estimation. Les émigrés qui ont séjourné pendant 6 mois ou plus à l'extérieur perdront leur droit de bénéficier du RBG. Les nationaux qui adoptent nouvellement la nationalité sénégalaise doivent attendre un à deux ans pour pouvoir bénéficier du RBG. Ces propositions seront poursuivies, élargies et approfondies dans l'ouvrage qui paraîtra prochainement en poussant les investigations pour mieux identifier les bénéficiaires.

E) L'assurance maladie

Un prélèvement de 1000 à 2000 F CFA sera effectué sur le revenu de chaque citoyen pour financer une assurance maladie généralisée et obligatoire. Les 12 ou 24 milliards de F CFA qui seront cotisés par les 12 millions de sénégalais serviront à leur couverture sanitaire allant des frais de consultation à l'hospitalisation en passant par le traitement. Nous attendons une étude statistique chiffrée et détaillée pour décider du montant de la contribution et du modèle.

F) Conclusion

Face à la fin des modèles socioéconomiques des politiciens et des économistes, il est nécessaire que de nouveaux protagonistes ou intellectuels d'autres horizons investissent par incursion ce domaine réservé aux seuls experts pour appliquer leur rationalité dans des objets dont le traitement incombent aux seuls initiés. L'expertise politique et économique de notre planète a confiné et dessiné l'activité économique dans un ordre qui a atteint les limites de son potentiel de développement humain. Devant les échecs répétés et les cul-de-sac qui aboutissent à la récession économique, à l'exclusion de milliards d'individus de la production et de la consommation par un chômage incompressible, l'appauvrissement des 3/5 de la population mondiale et l'enrichissement d'une minorité de milliardaires, nous sommes bien à la croisée des chemins. Il nous faut renouveler la pensée, les méthodologies et les habitudes. TGL a osé penser autrement et audacieusement pour apporter de nouvelles approches et **un**

nouveau ton au débat et à la démarche politique. Parmi les 12 millions d'âmes vivant au Sénégal, seulement 1/5 travaillent selon une estimation optimiste, tandis qu'une hypothèse pessimiste compte 400.000 travailleurs employés dans le secteur moderne et 2.800.000 dans l'informel. Notre programme hautement humaniste recentre la finalité et les objectifs du développement. La nouvelle refondation de la mission de l'entreprise comme instrument ou outil de travail au service du développement social et de l'individu, mais aussi du travail et des services en termes d'utilité sociale, renvoie à une conception et à une philosophie du développement basé sur l'épanouissement et le bien-être. En plaçant l'individu à la fin et au début du développement, cette philosophie réconcilie l'homme avec les valeurs morales et éthiques dynamiques, donc avec sa dignité. TGL lance un appel solennel à tous les leaders de la communauté internationale, pour qu'ils prennent en charge le programme de sauvetage et de sécurisation des valeurs de la culture humaine exposées aux influences perverses de la pauvreté. TGL est un mouvement qui considère que le développement d'une nation dépend de la qualité morale, intellectuelle, scientifique et technique des hommes évoluant dans un environnement économique, social et démocratique propice. Sa vision du développement s'appuie sur un concept qui postule : « *un citoyen, un revenu* ». Ce programme basé sur l'enrichissement de l'homme et de l'entreprise, est articulé autour des dix (10) points suivants:

- 1) garantir un revenu moyen de base généralisé de 20.000 à 40.000 F CFA par mois à tout citoyen sénégalais
- 2) réforme et adaptation du régime fiscal
- 3) optimiser et rationaliser les dépenses de l'Etat
- 4) généraliser l'assurance maladie à tous les sénégalais
- 5) assurer une part de 5 à 15 % à l'Etat du Sénégal dans toute entreprise privée
- 6) mettre à contribution une partie de l'aide publique pour financer le programme
- 7) relever le taux de la TVA à plus de 18 % au-delà du seuil fixé par l'UEMOA
- 8) suppression des barrières douanières entre les Etats de l'UEMOA et création d'un fonds de compensation
- 9) Mise à contribution des crédits des ONG, des fonds de micro crédit et autres fonds
- 10) Fusion de toutes les organisations internationales en une seule

La sécurité sociale et les transferts sociaux en vigueur dans certains pays européens et qui représentent déjà des composantes du revenu de base généralisé, augurent en le prouvant de la faisabilité de notre programme, dont la réalisation aura des impacts positifs sur la modernisation de la vie économique, sociale, politique, culturelle et morale du pays. TGL appelle tous les chefs d'Etat de la Ummah réunis à la conférence de Dakar, tous les leaders de partis politiques de gauche comme de droite, le gouvernement, les Assises nationales, la presse, les intellectuels, les chefs religieux, les organisations de la communauté internationale, les milliardaires de bonne volonté (*la fortune de 1125 milliardaires est estimée à 4400 milliards \$ et celle de 50 milliardaires arabes à plus de 404 milliards \$ d'après le classement 2008 du magazine américain Forbes*) à soutenir ce programme (*qui pourrait être éventuellement présenté aux prochaines élections présidentielles au Sénégal*) qui, sans nul doute, est l'arme fatale pour vaincre à jamais la pauvreté sur terre. Ce programme expérimental appliqué au Sénégal pourrait être généralisé dans tous les pays pauvres pour les engager dans les rampes du développement si il est supporté par une volonté politique internationale. Les valeurs humaines, morales et éthiques, les valeurs de progrès et de dynamisme économique, social et démocratique de ce programme seront justifiées et étayées dans des interviews radio télévisées, dans des conférences et dans un ouvrage qui sera publié prochainement.

OUVRAGE : UN CITOYEN, UN REVENU

Toutes ces propositions, thèses, hypothèses, analyses et interprétations seront poursuivies, complétées, amendées, rectifiées, élargies et approfondies dans l'ouvrage qui paraîtra prochainement en poussant les investigations pour mieux saisir les contours d'un programme aussi ambitieux. Le sommaire de cet ouvrage s'articule provisoirement autour des chapitres suivants :

CHAPITRE I : Introduction : les motivations du RBG

CHAPITRE II : Le contexte international et national

CHAPITRE III : La philosophie du revenu de base généralisé (RBG)

CHAPITRE IV : Les conséquences socioculturelles, économiques et juridiques

CHAPITRE V : Modélisation du financement du revenu de base généralisé au Sénégal

- Le revenu de base généralisé et ses composantes
- Le budget
- Les emprunts bancaires
- La suppression de la retraite, des bourses des étudiants et élèves
- L'adaptation du système fiscal et le taux de la TVA
- suppression des barrières douanières entre les Etats de l'UEMOA et création d'un fonds de compensation
- La prise par l'Etat de 5 à 15% de parts dans les entreprises
- Le développement d'une industrie de jeux
- La réduction du train de vie de l'Etat
- L'aide publique
- Les réformes des élections locales
- Conventions sur le retour des émigrés et l'émigration clandestine
- Fusion de toutes les organisations internationales en une seule
- Les bénéficiaires : personnes et nombre d'enfants (se rapportant à la femme) à prendre en charge

CHAPITRE VI : L'assurance maladie

CHAPITRE VII : Conclusion

Dr. Abdoulaye TAYE
Président national de TGL
Tel : 77 413 14 49 ou 33 868 92 74
E-Mail : ndiayediata03@yahoo.fr